

RW/E07/2022/1084/6501/45

Lot 45

- Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 33 m. Si l'ébranchage est mécanique, il sera réalisé sur le cloisonnement) - Recoupe des grumes à 21 m. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	74	--
Volume grumes	207,993	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	207,993	m ³
Cube moyen	2 811	dm ³
Circonférence moyenne	165,000	cm
Surface de coupe	6,320	ha
Contact	SCHMATZ Stéphane, 0477 78 14 22 --	
Triage	Triage De Grand-Bois --	
Propriétaire	Grand-Bois --	
Lieu(x)-dit(s)	GRAND-SART --	
Vente	Vente domaniale Directions de Marche, Neufchâteau, Arlon Mardi 15 mars 2022 à 14:00 Fourneau St-Michel --	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Epicéa		Sapin Pectiné	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
65	-		1	
Total grumes 60/70	-		1	0,266
75	-		1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	-		1	0,403
125	2		-	
135	8		-	
145	9		-	
Total grumes 120/150	19	36,412	-	
155	9		-	
165	15		-	
175	8		-	
Total grumes 150/180	32	85,510	-	
185	4		-	
195	7		-	
Total grumes 180/200	11	41,265	-	
205	9		-	
215	1		-	
Total grumes 200/250	10	44,137	-	
Total grumes	72	207,324	2	0,669
Houppiers/Taillis	-		-	